

ODYSSEE Informatique - ICARE L66B

Département : CORREZE
 Poste Comptable : TRESO TULLE CHANGEMENT
 Date d'Édition : 21/02/2023

COMPTE ADMINISTRATIF
 Année 2022
 Page n° 1

N° SIRET : 21191810700080
 Etablissement : LOTISSEMENT CHAMP PAILL
 Budget : BUDGET ANNEXE

DELIBERATION N° 2023 - 56
DU CONSEIL MUNICIPAL
SUR LE COMPTE ADMINISTRATIF

Nombre de membres en exercice 10
 Nombre de membres présents 9
 Nombre de suffrages exprimés 8
 VOTES : Contre =0 Pour =8 Abstentions =0
 Date de convocation : 15/02/2023

Séance du 20/02/2023 à 19 heures 00

Le CONSEIL MUNICIPAL réuni sous la présidence de Isabelle MONEDIERE

délibérant sur le compte administratif de l'exercice 2022 dressé par Marcel AUBOIROUX, MAIRE, cette personne s'étant retirée au moment du vote,

après s'être fait présenter le budget primitif, le budget supplémentaire et les décisions modificatives de l'exercice considéré ;

1° Lui donne acte de la présentation faite du compte administratif, lequel peut se résumer ainsi :

LIBELLE	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT		ENSEMBLE	
	Dépenses ou déficit (*)	Recettes ou excédent (*)	Dépenses ou déficit (*)	Recettes ou excédent (*)	Dépenses ou déficit (*)	Recettes ou excédent (*)
Résultats reportés				11 614,36		11 614,36
Opérations de l'exercice						
TOTAUX				11 614,36		11 614,36
Résultats de clôture				11 614,36		11 614,36
Restes à réaliser						
TOTAUX CUMULES				11 614,36		11 614,36
RESULTATS DEFINITIFS				11 614,36		11 614,36

* Les 'dépenses' et les 'recettes' doivent être inscrites sur les lignes 'opérations de l'exercice' et 'restes à réaliser'. Les 'déficits' et les 'excédents' doivent être inscrits sur les lignes 'résultats reportés', 'résultats de clôture' et 'résultats définitifs'.

2° Constate les identités de valeurs avec les indications du compte de gestion relatives au report à nouveau, au résultat d'exploitation de l'exercice et au fonds de roulement du bilan d'entrée et du bilan de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes;

3° Reconnaît la sincérité des restes à réaliser;

4° Arrête les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus;

Ont signé au registre des délibérations :

MRS BOUILLON, BROUSSOLLE, LECLERC, MARTINIE
 MIMES BENESTEAU, BOURZEIX, GERAUDIE, MONEDIERE

Cachet :

Pour expédition conforme,
 Le MAIRE,

